

acsm

2012-13 RAPPORT ANNUEL



Association canadienne
pour la santé mentale
La santé mentale pour tous

Le plan stratégique de l'ACSM entre en vigueur : quatre groupes de travail s'attaquent actuellement aux orientations stratégiques prioritaires. Page 3

Faire sien le nouveau plan stratégique : manière dont notre équipe de plus de 10 000 bénévoles et employés fait sien le plan stratégique au quotidien. Page 4

Nous sommes « en voiture » : soutenir le nouveau plan stratégique à la Conférence nationale de l'ACSM 2012. Page 5

Le plan stratégique de l'ACSM prend vie

Le véritable travail est maintenant commencé en vue de réaliser nos objectifs stratégiques et de renforcer notre impact collectif

Notre vision à l'ACSM est :
des personnes mentalement
saines dans une société saine



Message de David Copus, président, Conseil d'administration national, et de Peter Coleridge, chef de la direction national

En marchant dans la rue n'importe où au Canada vous verrez sûrement une de nos enseignes : chemin Elmbridge à Richmond, en Colombie-Britannique; rue Raoul-Jobin à Québec, au Québec; rue Queen Est à Sault Ste. Marie, en Ontario. Ce ne sont que quelques exemples de localités où l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) est présente. À ces divers endroits, nos 10 000 bénévoles et employés fournissent chaque année à plus de 100 000 Canadiens un large éventail de programmes et services spécialisés en santé mentale.

Notre impact et notre influence vont croissant. L'an dernier, l'ACSM a présenté un nouveau plan stratégique. Ce plan de cinq ans constitue une feuille de route renforçant l'impact collectif de l'ACSM et mettant de l'avant notre vision de personnes en bonne santé mentale dans une société saine.

L'accueil reçu des autres organisations en santé mentale, des gouvernements, de nos partenaires d'entreprise et du public a été extrêmement positif.

Les employés et bénévoles au sein de l'ACSM adhèrent aux trois objectifs collectifs exposés dans notre plan stratégique : renforcer notre voix, assurer la qualité des services et améliorer la santé de notre organisation. Tout au long de la dernière année, les gens de tous les niveaux de l'ACSM partout au Canada ont contribué à mettre le nouveau plan en action. Bon nombre ont adopté un rôle de direction puisqu'il s'agit vraiment d'un plan à l'échelle nationale.

Plus précisément, quatre groupes de travail ont été formés et élaborent maintenant des plans de mise en œuvre entourant les orientations stratégiques prioritaires. À la page 3 de ce rapport, vous trouverez plus d'information sur ces groupes de travail et les orientations stratégiques auxquelles ils s'attaquent durant l'année 1.

Des travaux sont aussi entrepris sur les autres orientations stratégiques exposées dans le plan en vue de réaliser nos trois objectifs collectifs.

Du côté du personnel, un travail est accompli sur différentes orientations stratégiques. Par exemple, l'ACSM exerce une influence toujours grandissante sur les politiques gouvernementales touchant les services en santé mentale. En partenariat avec d'autres organisations nationales, l'ACSM a pris part, ces derniers mois, à des consultations à l'échelle nationale concernant le projet de loi C-54, *Loi modifiant le Code criminel et la loi sur la Défense nationale (troubles mentaux)*. Le printemps dernier, l'ACSM s'est présentée devant le Comité permanent de la justice et des droits de la

personne pour faire connaître ses préoccupations et suggestions concernant le projet de loi C-54. Nous avons eu le bonheur de constater que deux modifications ont été apportées au projet de loi, dans le sens de nos recommandations.

À mesure que nous travaillons à mettre en œuvre notre plan stratégique, nous entrevoyons déjà la promesse d'autres partenariats et collaborations externes importants. Dans ce rapport, vous pourrez en apprendre sur le rôle qu'a joué l'ACSM dans l'élaboration de la toute première norme nationale du Canada visant le milieu de travail et le rôle qu'elle continuera à jouer durant les mois et les années à venir pour contribuer à sa mise en œuvre.

En 2012, la Semaine de la santé mentale de l'ACSM était encore axée sur le thème rassembleur « la santé mentale pour tous » lancé en 2011. Notre objectif : améliorer la compréhension qu'ont les gens de la santé mentale, y compris la résilience à la maison, à l'école et au travail,

et le stress subi par les jeunes.

C'est une période exaltante pour l'ACSM. Nous entrons dans une ère nouvelle qui rendra l'ACSM encore plus puissante dans son rôle de défense de la santé mentale au Canada. Lorsque le plan stratégique sera pleinement mis en œuvre, l'ACSM sera en meilleure position que jamais pour promouvoir la santé mentale pour tous et soutenir la résilience et le rétablissement des personnes atteintes de maladie mentale.

Nous remercions le personnel, les bénévoles et les membres du Conseil d'administration qui, collectivement, donnent vie à notre nouveau plan – pour le bien-être de tous les Canadiennes et Canadiens.

« C'est une période pleine d'occasions à saisir en santé mentale. L'ACSM est dans une position particulièrement bonne pour promouvoir la santé mentale au Canada. Forts de notre histoire, nous posons aujourd'hui des gestes qui donneront demain une ACSM plus puissante, au service de tous les Canadiens. »

– David Copus, président, Conseil d'administration national, ACSM



Peter Coleridge, chef de la direction national

Le plan stratégique de l'ACSM entre en vigueur

La publication du plan stratégique de l'ACSM en 2012 a été un jalon important pour l'organisation, marquant en effet le début d'une nouvelle ère pour l'ACSM. Le véritable travail visant à transformer l'ACSM en une organisation plus coordonnée et plus forte est maintenant commencé.

Au cours de la dernière année, notre plan stratégique a pris vie. Quatre groupes de travail ont été constitués pour aborder les cinq orientations stratégiques (un groupe de travail s'attaque à deux orientations stratégiques). Ces groupes vont de l'avant avec la mise en œuvre des objectifs et orientations énoncés dans notre plan.

Au cours de la première année, l'ACSM travaille à la réalisation des orientations stratégiques suivantes, à l'appui de nos objectifs généraux :

Premier objectif : Renforcer notre voix

- *Élaborer une promesse et une stratégie de marque claires pour l'ensemble de l'ACSM*
- *Créer un meilleur site Web et de meilleures capacités relatives aux médias sociaux et augmenter notre capacité en matière de technologie dans l'ensemble du pays*

Deuxième objectif : Assurer la qualité des services

- *Investir dans la création et la mise en œuvre de programmes phares identifiés dans tout le pays*
- *Améliorer la visibilité et l'incidence de la Semaine de la santé mentale en tant que programme phare national*

Troisième objectif : Améliorer la santé de l'organisation

- *Examiner notre cadre organisationnel et de gouvernance à l'échelle nationale.*

En plus de ces groupes de travail officiels, le personnel et les bénévoles de l'ACSM travaillent à la réalisation d'autres orientations stratégiques. Ce travail comprend l'élaboration d'une stratégie nationale coordonnée de collecte de fonds. Nous augmentons également la participation de l'ACSM aux initiatives liées aux politiques de santé publique et à la promotion de nos importantes positions de principe.

Au début de la nouvelle année, l'ACSM s'est jointe à une coalition nationale de partenaires communautaires du milieu de la santé mentale, concernant les effets du projet de loi C-54 (*Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur la Défense nationale [troubles mentaux]*) sur les personnes déclarées non criminellement responsables.

Menée par la directrice générale de l'ACSM Winnipeg, Nicole Chammartin, et le directeur national des politiques publiques de l'ACSM, Mark Ferdinand, l'ACSM a joué un rôle clé en collaboration avec ses partenaires du milieu de la santé mentale de partout au Canada, dont la Société canadienne de la schizophrénie, afin de préparer une réponse publique commune au projet de loi C-54. Ce travail en collaboration a mené à la présentation d'un mémoire de chaque organisation au Comité permanent de la justice et des droits de la personne. À la fin du printemps, Peter Coleridge, chef de la direction nationale de l'ACSM, a présenté la position de l'ACSM au comité permanent.

« La mise en œuvre de notre nouveau plan stratégique est essentielle pour le positionnement de l'ACSM en tant que chef de file en santé mentale. Nous serons mieux en mesure d'influencer les politiques de santé mentale, de recueillir les sommes dont nous avons absolument besoin pour offrir les services actuels et rejoindre un plus grand nombre de Canadiens, et nous serons mieux positionnés pour réaliser notre objectif primordial visant la santé mentale pour tous. »

– Peter Coleridge, chef de la direction nationale, ACSM



Faire sien le nouveau plan stratégique

Au cours des cinq prochaines années, nous allons investir notre énergie collective à la réalisation des objectifs du nouveau plan stratégique de l'ACSM. À l'approche du 100e anniversaire de l'ACSM, la réalisation de ces objectifs va transformer l'organisation en y améliorant la coordination, la rendant ainsi plus puissante.

Partout au Canada, l'impressionnante équipe de plus de 10 000 bénévoles et employés de l'ACSM fait sien le plan stratégique grâce au travail effectué au quotidien. En cette toute première année de notre plan de cinq ans, nous pouvons déjà voir les objectifs porter leurs fruits. Voici quelques exemples :

Premier objectif : Renforcer notre voix

La campagne nationale en ligne « My New Head » (Ma nouvelle tête)

Êtes-vous en bonne forme mentale? C'était la principale question posée dans le cadre de cette campagne nationale de sensibilisation



et de financement en santé mentale en ligne de l'ACSM. Lancée en novembre 2012 en partenariat avec le programme de récompenses AIR MILES et Bonne Santé mentale au Canada, la campagne utilise un site web pratique et innovateur conçu pour aider les Canadiens de tous âges à améliorer leur forme mentale. Les usagers ont reçu gratuitement un accès en ligne à un outil n'exigeant pas de diagnostic et très interactif pour les aider à en apprendre davantage sur leur santé mentale en vue de l'améliorer. En remerciement de leur participation, les membres AIR MILES ont reçu des points AIR MILES, qu'ils pouvaient redonner à l'ACSM.

Conférence Bottom Line de l'ACSM

Tenue en février 2013 à Vancouver, la Conférence nationale Bottom Line de l'ACSM a connu un succès retentissant. Le thème, *Célébrons une nouvelle ère en matière de santé mentale en milieu de travail : la mise en application des normes nationales*, mettait l'accent sur la manière de créer et promouvoir des milieux de travail psychologiquement sûrs et sains.

La Conférence correspondait à la publication, quelques semaines auparavant, de la nouvelle *norme nationale canadienne sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail*. Les participants ont discuté de moyens pratiques pour mettre en œuvre les nouvelles normes et de la manière de satisfaire au mieux aux attentes législatives.

Depuis plus d'une dizaine d'années, l'ACSM fournit de la documentation sur la santé mentale en milieu de travail ainsi que de la formation et des conseils à différents milieux de travail. Pour aller de l'avant dans cette entreprise, nous prévoyons introduire la nouvelle norme ainsi qu'une approche plus intégrée en matière de

prestation des services en santé mentale de l'ACSM en milieu de travail, pour les employeurs, employés et syndicats.

Deuxième objectif : Assurer la qualité des services

Semaine de la santé mentale 2012 – « La santé mentale pour tous »

La 61e Semaine annuelle de la santé mentale (SSM) a connu plusieurs succès qui méritent d'être soulignés. Notre campagne a placé, dans des journaux nationaux, deux annonces qui ont bénéficié d'une grande visibilité. Beaucoup plus de Canadiens ont visité le microsite de la SSM pour s'informer et télécharger des ressources. La SSM de l'an dernier a été généreusement soutenue par Bell, notre commanditaire de longue date, et par notre nouveau commanditaire Medicine Shoppe Canada.



Créée en 1951 pour sensibiliser les gens à la maladie mentale au Canada, la SSM est devenue un événement de sensibilisation publique annuel national qui se tient la première semaine de mai.

L'amélioration de la visibilité et de l'incidence de la SSM en tant que programme phare national est une orientation stratégique importante pour les cinq prochaines années. Nous pensons que la SSM peut amener des répercussions plus importantes et plus durables pour changer les perceptions des gens sur la santé et la maladie mentale.

Troisième objectif : Améliorer la santé de notre organisation

Partenariat d'entreprise avec Medicine Shoppe Canada

En 2011, l'ACSM Alberta s'est associée à Medicine Shoppe Canada (MSC) en vue de développer une relation à long terme d'échelle nationale. Un an après, MSC parrainait la Semaine de la santé mentale de l'ACSM et déclarait publiquement adopter l'ACSM comme organisme de bienfaisance privilégié. Cette association marquait le début d'un partenariat mutuellement profitable.

L'an dernier, MSC a entamé des pourparlers sur une campagne en magasin s'étendant à 164 magasins et l'a planifiée dans le but de recueillir des fonds pour les services dans les collectivités et sensibiliser davantage ces dernières à la santé et à la maladie mentales. La campagne, lancée durant la Semaine de la santé mentale 2013, a été bien accueillie par les clients de MSC et par le personnel de l'ACSM partout au Canada.

Nous sommes « en voiture » : Conférence nationale de l'ACSM 2012

Le personnel et les bénévoles de l'ACSM appuient le nouveau plan stratégique

L'automne dernier, à Regina, en Saskatchewan, les membres du personnel et les bénévoles de l'ACSM qui assistaient à la Conférence nationale ont exploré les avantages et les difficultés que présente la mise en œuvre des objectifs collectifs du nouveau plan stratégique de l'ACSM.

La Conférence, *En voiture : notre cheminement collectif qui nous mènera à une ACSM plus forte*, nous a tous rappelé que nous sommes une organisation unique, qui poursuit une mission unique et parle d'une seule voix. À la fin de la Conférence, les membres du personnel et les bénévoles de l'ACSM ont exprimé unanimement leur appui à l'égard du nouveau plan stratégique et de leur cheminement collectif qui allait les mener vers une ACSM plus forte.

Parmi les faits saillants de la Conférence, mentionnons l'allocution d'ouverture du ministre de la Santé de la Saskatchewan, Dustin Duncan, qui a dit qu'il fait de la santé mentale une priorité personnelle. Pat Fiacco, le maire d'alors de Regina, a partagé des histoires touchantes sur les amitiés qu'il a tissées au fil des ans avec les clients de l'ACSM-Regina.

Le chef de la direction national, Peter Coleridge, a également

prononcé une allocution axée sur la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de l'ACSM et sur la façon dont ce plan aidera l'organisation à renforcer son impact collectif, à se développer dans un environnement social et économique en évolution et à changer les perceptions à l'égard des maladies mentales et de la santé mentale au Canada. Il a souligné les nombreuses réalisations de l'ACSM l'an dernier : le lancement de son site Web national et le dévoilement de son nouveau logo et de sa nouvelle stratégie de marque.

Peter a encouragé le personnel de l'ACSM et les conseils d'administration des divisions, filiales et régions à utiliser le plan stratégique comme un modèle pour leurs plans et leurs activités, afin que les efforts de tout le monde soient conformes aux objectifs et aux orientations stratégiques de l'organisation à l'échelle nationale. Il a indiqué que le personnel et les bénévoles de l'ACSM agissent à titre d'ambassadeurs pour l'ensemble de l'organisation, ainsi que pour leurs propres provinces, villes et villages. On recrute d'autres champions de l'ACSM en tout temps, afin de renforcer les efforts de l'ACSM visant à réduire la stigmatisation associée à la maladie mentale et mieux soutenir la santé mentale de tous les Canadiens.

Commentaires entendus à la Conférence :

« Cette conférence m'a apporté de nouvelles informations et connaissances et m'a permis de mieux comprendre pourquoi et comment nous allons atteindre nos objectifs collectifs. »

« Nous sommes témoins d'une transformation de la façon dont l'ACSM fonctionne »

« L'ACSM s'épanouira, elle ne fera pas que survivre. »

« Nous offrons du courage et de l'espoir à un si grand nombre de personnes au Canada. À l'ACSM, nous sommes les protecteurs de l'espoir et du courage. »



Canadian Mental Health Association National Conference
October 18 & 19, 2012 Delta Regina Hotel, Regina, Saskatchewan

L'ACSM appuie les initiatives en santé mentale partout au Canada

L'ACSM a continué de jouer un rôle de premier ordre dans le secteur de la santé mentale l'an dernier. Grâce à notre forte présence à l'échelle nationale et à notre grande portée au niveau communautaire, nous avons soutenu publiquement d'importantes initiatives en santé mentale dans l'ensemble du Canada. Voici quelques-uns des moments qui ont marqué cette dernière année :

Le 8 mai 2012 – La toute première stratégie canadienne en matière de santé mentale

L'ACSM a bien accueilli la toute première stratégie canadienne en matière de santé mentale et félicité la Commission de la santé mentale du Canada pour avoir facilité l'élaboration de cette nouvelle stratégie. Nous avons exprimé nos félicitations sur Facebook et Twitter, et au moyen d'articles mis en évidence sur les sites Web national et communautaires de l'ACSM.

La publication de la première stratégie canadienne en matière de santé mentale a constitué un progrès important pour tous les Canadiens ayant des problèmes de santé mentale et pour toutes les organisations qui travaillent dans le but d'aider les gens à conserver et à améliorer leur santé mentale ou à gérer une maladie mentale ou des problèmes de toxicomanie et à s'en rétablir.

L'ACSM, de même que d'autres partenaires clés du secteur de la santé mentale, a fourni un apport essentiel et a participé à l'élaboration de la stratégie, laquelle fournissait une feuille de route fondée sur des données probantes aux gouvernements, aux décideurs et aux fournisseurs de services, afin d'améliorer l'accès de tous les Canadiens à des soutiens et des services adéquats en matière de santé mentale et de maladie mentale.

Le 29 octobre 2012 – La campagne nationale « C'est d'la M » cible les jeunes Canadiens

Ce jour-là, Partenaires pour la santé mentale a lancé dans tout le Canada, sa campagne « C'est d'la M » axée sur les jeunes. L'ACSM a fait la promotion de la campagne dans l'ensemble de ses bureaux communautaires. Nous nous sommes réjouis de cette importante initiative qui améliorerait la visibilité des problèmes de santé mentale subis par les jeunes Canadiens.

La campagne « C'est d'la M » demandait aux jeunes et aux autres Canadiens de déclarer leur soutien pour la santé mentale et pour un changement de la façon dont elle est traitée, soutenue et financée. Les membres du personnel et les bénévoles de l'ACSM ont communiqué à leurs collectivités l'information relative à la campagne et ont encouragé les Canadiens à signer une déclaration de soutien à la cause de la santé mentale des jeunes.

Le 1er novembre 2012 – Laissez-vous pousser la moustache et soutenez les initiatives axées sur la santé mentale des hommes au Canada

Le début de novembre marque le lancement de Movember, une campagne de collecte de fonds qui met les hommes au défi de se laisser pousser la moustache, afin de changer leur apparence ainsi que le visage de la santé mentale des hommes. Dans le cadre de sa campagne Movember 2012, Movember Canada a abordé la santé mentale pour la première fois, outre le cancer de la prostate.



De l'ACSM PEI 'raser' événement à Charlottetown pour démarrer Movember

L'ACSM a félicité publiquement Movember Canada pour l'inclusion de la santé mentale des hommes dans le cadre de sa campagne nationale qui remporte de plus en plus de succès. Comme c'est le cas pour le cancer de la prostate, on ne parle pas beaucoup des problèmes de santé mentale et des maladies mentales. Le fait de focaliser l'attention sur la santé mentale des hommes contribuera à réduire la stigmatisation et accroître la sensibilisation et la compréhension des gens au sujet de cet important problème de santé.

Le 16 janvier 2013 – Un pas important pour la santé mentale en milieu de travail

Au début de la nouvelle année, nous avons assisté à la publication de la toute première norme nationale visant le milieu de travail, *Norme nationale du Canada – Santé et sécurité psychologiques en milieu de travail – Prévention, promotion et lignes directrices pour une mise en œuvre par étapes*. La nouvelle norme, élaborée par l'Association canadienne de normalisation, le Bureau de normalisation du Québec, le Conseil canadien des normes et la Commission de la santé mentale du Canada, définit et établit une norme élevée en matière de promotion et de protection de la santé mentale en milieu de travail.

Depuis plus de dix ans, l'ACSM soutient et encourage activement un changement de la façon dont la santé mentale et les maladies mentales sont perçues et abordées en milieu de travail, au moyen d'initiatives comme le programme primé de l'ACSM *La santé mentale au travail*. Cette nouvelle norme soutiendra ce travail ainsi que les efforts des autres organismes œuvrant dans le domaine de la santé mentale. L'ACSM était représentée au comité qui a élaboré la norme et jouera un rôle important et aidera les milieux de travail à la mettre en œuvre.

Le 12 février 2013 – La troisième campagne annuelle Bell Cause pour la cause

L'ACSM a contribué à promouvoir la troisième campagne annuelle Bell Cause pour la cause en encourageant les Canadiens à « amorcer la conversation » au sujet de la santé mentale avec leurs amis, les membres de leur famille et leurs collègues.

L'ACSM a déterminé que l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination subies par les personnes ayant une maladie mentale constitue un de nos objectifs prioritaires. Nous avons appuyé cette campagne avec enthousiasme et accueilli très favorablement cette occasion d'augmenter le volume et la fréquence des conversations au sujet de la santé mentale et des maladies mentales.

Données financières

Durant l'exercice 2012-2013, nous avons mis en œuvre le nouveau plan stratégique de l'ACSM. Les objectifs stratégiques prioritaires ont été déterminés et quatre groupes de travail sur le plan stratégique ont été créés et chargés de « donner vie » à notre plan.

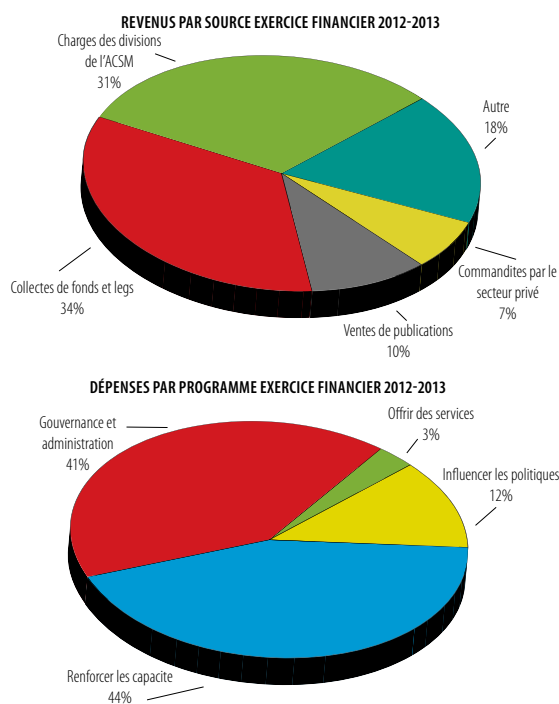
Les activités de ces groupes, qui ont commencé à la fin de l'exercice, se poursuivront dans l'exercice 2014-2015; le financement versé par l'ACSM nationale pour ces activités sera de 584 000 \$, auxquels s'ajoutera une cotisation ponctuelle spéciale des divisions (équivalente à 50 % de la cotisation annuelle des divisions et totalisant 118 000 \$), dont 72 143 \$ ont été reçus durant l'exercice 2012-2013.

Grâce au soutien continu de nos donateurs individuels, de nos partenaires d'entreprises et de nos divisions provinciales, l'excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice s'élève à 33 501 \$. L'excédent des revenus sur les dépenses, combiné à une bonne gestion des fonds de roulement, a produit un flux de trésorerie positif totalisant 116 737 \$, provenant de l'exploitation.

Pour la deuxième année consécutive, on n'a reçu aucun financement du gouvernement du Canada pour la prestation de services directs, et la majeure partie du temps de l'ACSM a été consacrée à la mise en œuvre de son nouveau plan stratégique. En conséquence, la part des dépenses appliquée à la gouvernance et à l'administration est demeurée à 41 %. Toutefois, ce pourcentage diminuera l'an prochain, lorsque ces initiatives stratégiques seront mises en œuvre.

Enfin, il est important de noter que la croissance continue des réserves nous permettra d'investir davantage dans des initiatives stratégiques de l'ACSM à l'échelle nationale, qui, en retour, feront progresser la position de l'ACSM en tant que chef de file dans le secteur de la santé mentale.

Des exemplaires des états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 peuvent être fournis sur demande.



ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

Bilan

31 mars 2013

	2013	2012
ACTIFS		
COURANTS		
Encaisse	\$ 299,334	\$ 244,279
Placements de trésorerie	86,924	87,102
Comptes débiteurs	84,552	55,843
Charges payées d'avance	26,638	27,222
	497,448	414,446
INVESTISSEMENTS	1,014,382	952,522
IMMOBILISATIONS	17,374	24,394
TOTAL DES ACTIFS	\$ 1,529,204	\$ 1,391,362

PASSIFS

COURANTS

Comptes créditeurs et charges à payer	\$ 98,306	\$ 65,711
Revenu reporté	112,624	40,878
	210,930	106,589

SOLDES DES FONDS

Fonds d'exploitation	144,916	131,681
Fonds visé par une affection d'origine externe	0	16,894
Fonds d'immobilisations	17,374	24,394
Fonds visé par une affection d'origine interne	1,155,984	1,111,804
	1,318,274	1,284,773
	\$ 1,529,204	\$ 1,391,362

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

État des revenus et des dépenses

Exercice se terminant le 31 mars 2013

	2013	2012
REVENUS		
Charges des divisions de l'ACSM	\$ 308,731	\$ 236,588
Collectes de fonds et legs	339,141	410,652
Ventes de publications	96,782	106,210
Commandites par le secteur privé	65,909	184,155
Autre	172,683	124,465
	983,246	1,062,070

DÉPENSES

Gouvernance et administration	389,528	377,487
Renforcer les capacités	419,386	335,717
Influencer les politiques	115,006	85,973
Offrir des services	25,825	115,416
	949,745	914,593

EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS

SUR LES CHARGES	\$ 33,501	\$ 147,477
------------------------	------------------	------------

Conseil d'administration national 2012-2013 de l'ACSM

L'ACSM dépend d'un leadership bénévole afin de faire avancer ses objectifs de promotion de la santé mentale auprès de tous et d'appuyer la résilience et le rétablissement de personnes touchées par une maladie mentale.

Dirigeants

David Copus (président)

Irene Merie (vice-président)

Cal Croker (trésorier)

Gordon Matheson (président sortant)

Administrateurs généraux élus par les membres

David Bjornson (Manitoba)

Cal Crocker (Ontario)

Debbie McCormack (Nouveau-Brunswick)

Lyle Watling (Alberta)

Représentants des divisions

David Copus (Alberta)

Glen Schmidt (Colombie-Britannique)

Irene Merie (Manitoba)

Roger Boudreau (Nouveau-Brunswick)

Frankie O'Neill (Newfoundland & Labrador)

Charles Bruce (Nouvelle-Écosse)

Joan Jones (Ontario)

Jeanette MacAulay (Île-du-Prince Édouard)

Charles Fraser-Guay (Québec)

Susan Grohn (Saskatchewan)

La participation des bénéficiaires fait partie intégrante de l'ACSM. Le conseil consultatif national des usagers s'assure que le point de vue des bénéficiaires est représenté dans le cadre de toutes les composantes de notre œuvre.

Conseil consultatif national des usagers

Theresa Claxton (présidente)

Chef de la direction

Peter Coleridge



Association canadienne
pour la santé mentale
La santé mentale pour tous

Association canadienne pour la santé mentale, National

595, rue Montréal, bureau 303, Ottawa (ON) K1K 4L2

Tél. : 613-745-7750 Téléc. : 613-745-5522

CMHA.CA